

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La MRC de Memphrémagog lance l'édition 2026 de son appel de projets pour soutenir la vitalité culturelle du territoire

Un soutien concret pour des initiatives culturelles rassembleuses et accessibles à la population.

Magog, le 19 mars 2026 | Afin de soutenir le dynamisme culturel du territoire et de favoriser l'accès à la culture pour les citoyens, la MRC de Memphrémagog ouvre de nouveau cette année son appel de projets dans le cadre de son Programme de soutien financier aux initiatives culturelles. Ce programme est rendu possible grâce à l'entente de développement culturel conclue avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Cet appel de projets vise à soutenir la réalisation d'initiatives culturelles qui contribuent à enrichir la vie culturelle du territoire, à mettre en valeur le patrimoine et l'histoire de la région, et à favoriser la participation des citoyens à la culture.

Les municipalités, organismes à but non lucratif et coopératives à but non lucratif situés sur le territoire de la MRC sont invités à soumettre des propositions qui participent au dynamisme culturel de la région.

« Chaque année, cet appel de projets permet de faire émerger des initiatives culturelles inspirantes portées par nos municipalités et nos organismes. Nous souhaitons encourager des projets qui favorisent les rencontres, la découverte et la mise en valeur de la richesse culturelle de notre territoire », souligne Nathalie Lemaire, mairesse de la municipalité d'Eastman et présidente du comité culturel de la MRC de Memphrémagog.

Les projets soutenus peuvent notamment prendre la forme d'activités de médiation culturelle, d'initiatives de mise en valeur du patrimoine, de projets artistiques participatifs ou d'actions favorisant la découverte et l'accès à la culture pour les citoyens.

Date limite pour déposer un projet

Les demandes doivent être transmises **au plus tard le 15 mai 2026**.

Dépôt des demandes et information

Pour consulter les détails du programme, les conditions d'admissibilité ainsi que le formulaire de dépôt de projet, les promoteurs sont invités à se rendre sur le site web de la MRC : mrcmemphremagog.com/culture

Les promoteurs intéressés sont invités à transmettre leur demande à :

Marie-Christine Perron-Marier

Conseillère au développement territorial

MRC de Memphrémagog

mc.perron@mrcmemphremagog.com

819 843.9292, poste 226